

LA SITUATION ACTUELLE ET LES TACHES DE L'ENSEIGNEMENT
UNIVERSITAIRE DE LA DÉMOGRAPHIE

Dr. János BEÉR - Dr. József KOVACSICS
(Budapest)

I.

L'enseignement de la démographie a désormais obtenu droit de cité à la plupart des Universités importantes. Cela s'explique du fait qu'aucune des sciences sociales ne saurait se passer de la connaissance des chiffres concernant la population et sa composition. L'évolution de l'économie politique, des sciences historiques et juridiques, ainsi que de la science du peuplement rend absolument indispensable l'enseignement de la démographie.

En Union Soviétique, un laboratoire de démographie a été créé il y a quelques années, à l'Université de Moscou, sous la direction du professeur Valentéi. Cette institution se livre à des activités multiples. Sa tâche consiste en premier lieu à étudier en profondeur les problèmes que posent l'évolution économique et la politique socialiste du peuplement.

Ainsi que l'atteste la publication intitulée Les sciences sociales dans l'enseignement supérieur - DEMOGRAPHIE, éditée par l'UNESCO, l'enseignement de la démographie et le travail de recherche accompli aux Universités se trouvent en plein progrès dans nombre d'autres pays également. En Europe, il convient de signaler en premier lieu les activités déployées par les Universités de France et d'Italie, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la publication. En Pologne également, il existe une chaire de démographie. Il convient de signaler en particulier l'Université de Birmingham, où la démographie historique est également enseignée.

II.

Les recherches démographiques et l'enseignement de la démographie ne datent pas d'hier aux Universités de Hongrie. Sans parler des travaux des savants peu nombreux mais importants du 18^e siècle, on peut dire que, des que les Hongrois prirent conscience, dans la révolution bourgeoise, de leur existence nationale, la démographie prit place au premier plan de l'enseignement universitaire, essentiellement - et ce ne fût nullement un fait du hasard - aux Facultés de Droit. C'est la démographie qui se détacha, en effet, la première des sciences politiques, grâce à l'autonomie de ses méthodes et des matières qu'elle étudie, élargissant progressivement les limites qui lui avaient été tracées par l'école descriptive. Jusqu'au moment de la deuxième guerre mondiale, un certain nombre d'ouvrages démographiques ont vu le jour aux Facultés de Droit. Depuis 1869, le professeur de statistique était toujours secondé par un privat-dozent de démographie et parmi les savants qui ont successivement investi ce poste, on trouve les noms les plus importants de la démographie hongroise. Il suffira de citer ceux de Károly KELETI, de József KÖRÖSY, ou de Gusztáv THIRRING, professeur à la Faculté de Lettres.

Pendant la période située entre les deux guerres mondiales, l'enseignement et la recherche démographique se sont poursuivis aux Universités de Budapest et de Pécs, encore que sous des formes assez défigurées. Un Institut Scientifique de Statistique et de Peuplement a été créé à l'Université de Budapest (Institut des Droits des Minorités). Or, il est évident que cet établissement de recherche ne visait pas, en premier lieu, à étudier la solution des problèmes pourtant si brûlants de la politique de peuplement hongroise, et que, ce qui plus est il ne poursuivait même pas des buts scientifiques, comme par exemple le développement de la méthodologie de la démographie hongroise. C'était une officine gouvernementale, chargée de fournir des arguments scientifiques en faveur des idées de revanche, de l'irrédentisme et de la doctrine nationaliste des minorités.

On comprend donc qu'au cours de la réorganisation démocratique des Universités et notamment des Facultés de Droit de Hongrie, entreprise dès le lendemain de la Libération, ce laboratoire fût supprimé après vérification de ses activités. Cela devait être dit, pour expliquer les raisons pour lesquelles il a été impossible d'entreprendre - à un moment où pourtant les conditions requises s'en trouvaient déjà réunies - l'étude des problèmes démographiques essentiels, qui eussent déjà servi à fonder une politique socialiste du peuplement. Ce sont ces

mêmes considérations qui expliquent pourquoi en Hongrie la recherche et l'enseignement universitaires de la démographie se sont trouvés relégués à l'arrière-plan.

III.

L'enseignement de la démographie en tant que statistique spéciale a été institué aux Facultés de Droit en 1959, par la réforme de l'enseignement universitaire. Les progrès en profondeur de l'enseignement de cette matière se trouvaient cependant considérablement entravés du fait qu'il ne bénéficiait, conjointement avec la statistique économique et juridique, que de 2 heures de cours hebdomadaires, en un seul semestre. Ce qui revient à dire que la démographie était enseignée en tout et pour tout en 6 ou 8 heures de cours.

La réforme qui se trouve actuellement en cours de réalisation est appelée à apporter un nouveau changement. Elle poursuit, en effet, l'objectif essentiel qui consiste en une modification de l'enseignement supérieur de la statistique, de manière à mettre l'accent nécessaire sur la formation des juristes, organisateurs de l'administration publique sur le plan politique et social. Au cours de l'étape actuelle de notre évolution, la tâche la plus importante des juristes consiste à avancer la solution des problèmes sociaux par l'activité organisatrice. On y parviendra notamment en insistant davantage, dans la formation des futurs juristes, sur le côté substantiel des faits juridiques. Cela se réalisera par l'approfondissement et la différenciation de l'enseignement des différents secteurs et méthodes de la statistique. Le juriste devra donc être au courant des différentes méthodes qui servent, en statistique, à reconnaître et à mesurer les faits sociaux. Il devra connaître l'essentiel de ces méthodes, savoir la manière d'interpréter les données fournies par le statisticien, en connaître les sources d'erreur et les limites logiques. La réforme vient donc d'instituer, à titre obligatoire, en plus des généralités méthodologiques, l'enseignement des statistiques administratives et juridiques. Au service de la réalisation de cet objectif, le programme d'enseignement de la démographie a également été remanié.

IV.

L'enseignement de la démographie prend donc place désormais dans le cadre de celui de la statistique administrative, compte tenu du fait que la mission de l'administration publique consiste à améliorer les conditions de vie de la population, à organiser et à contrôler la production et à approvisionner la population des différents services publics. Mais le problème de l'enseignement de la démographie ne se pose pas aux seules Facultés de Droit. En Hongrie, la démographie est, en effet, enseignée, outre les Facultés de Droit, à l'Université d'Économie Politique, à l'Université Polytechnique, ainsi qu'à la Faculté de Médecine.

Une rôle très important doit être, à notre avis, assigné à la démographie, dans la formation d'une conception scientifique et correcte du monde. Les connaissances démographiques aident, en effet, d'une manière très efficace l'homme à apprécier à sa juste valeur sa propre condition, ainsi que la situation de sa famille et même celle de son peuple. Il n'est guère possible de se faire une idée juste du progrès social, si l'on ne dispose pas de connaissances chiffrables sur le passé de la nation, sur le nombre et la composition de la population, sur les problèmes de la stratification sociale, sur l'évolution des taux de natalité et de nuptialité, ainsi que sur la mortalité des grandes épidémies du passé.

Dans l'état actuel de nos connaissances, le nombre de la population du pays doit être évalué, antérieurement au 18^e siècle, avec une déviation d'un million près; nous ignorons la proportion relative de la population productive et de la population improductive - puisque nous manquons de chiffres concernant le total - il ne nous est guère possible de mesurer les ravages des épidémies et, à défaut de chiffres, nous ne pouvons reconduire nos analyses, pas même jusqu'au milieu du siècle dernier, en ce qui concerne les événements les plus importants de l'existence humaine, à savoir les naissances et les décès. Les interventions présentées à notre Colloque ne se sont pas fait faute d'indiquer largement toutes les difficultés de ce genre, de sorte qu'il nous semble justifié d'abandonner pour un temps les problèmes de la démographie historique et nous pencher sur ceux du temps présent.

Voici tout d'abord les problèmes relevant de la politique de peuplement, qui dérivent de l'évolution socialiste, tels que le processus d'urbanisation, qui s'explique autant par l'industrialisation que par le relèvement du niveau culturel général, ou bien le vieillissement de la population des agglomérations agricoles

et les importants mouvements migratoires qui s'y rattachent. L'investigation et la régularisation de ces phénomènes ne sont pas le souci exclusif d'un certain nombre de personnalités officielles, car l'enseignement et la recherche universitaires doivent également s'en occuper.

Les problèmes qui se rattachent à la baisse du taux de la natalité se posent avec la même insistance. La recherche des stimulants économiques - allocation familiale, problème du logement etc. - ainsi que celle des éléments psychologiques - éducation, causes des divorces etc. - exigent impérieusement que les intellectuels de demain soient à même de comprendre l'évolution des processus démographiques et de connaître tous les facteurs susceptibles de l'influencer.

Nous ne dirons rien de nouveau en affirmant que les sciences auxiliaires, comme la sociologie, la criminologie etc., ne sauraient suffire à la formation scientifique des étudiants, si le mécanisme de l'évolution des faits démographiques et les méthodes de son analyse ne leur sont pas enseignés.

Les étudiants doivent connaître les facteurs susceptibles d'influencer l'évolution du nombre de la population. Ils doivent connaître les problèmes administratifs, communaux et autres qui dérivent de la répartition et de la densité des populations. Ils doivent aussi être au courant des méthodes qui servent à la mesure et à l'analyse de ces phénomènes.

V.

L'enseignement universitaire de la démographie n'est donc pas un but en soi. C'est un instrument utile à la solution des problèmes d'ordre pratique qui se présentent dans le domaine de l'économie et de la vie sociale. L'accroissement de l'emploi et l'augmentation du bien-être général constituent, certes, les conditions de l'accroissement de la population, mais le progrès réel demeure subordonné à de nombreuses autres conditions que la démographie a la mission de mettre au jour et d'étudier.

Les considérations qui précèdent permettent de conclure que l'enseignement de la démographie et les recherches effectuées dans son domaine devront désormais bénéficier d'une place plus large aux Universités. Il devra en être ainsi, non seulement aux Facultés de Droit, mais aussi à celle d'économie politique et de philosophie, voire même dans les autres Sciences.

La démographie revêt, en outre, une importance non négligeable dans la formation des historiens, des archivistes, des ethnographes, des spécialistes de la culture populaire et des bibliothécaires. Les connaissances démographiques sont indispensables aux géographes et aux urbanistes, aux spécialistes du planning, aux organisateurs des transports et de l'hygiène publique.

Il nous semble que le moment est venu de suggérer l'élaboration, suivant les considérations que nous venons d'avancer, d'un programme d'enseignement et de recherche démographiques. La coopération entre les différentes Facultés devra ensuite coordonner et organiser les travaux définis par ce programme.

L'exemple des laboratoires créés à des Universités soviétiques et autres montre que, pour obtenir des résultats importants, il faut concentrer les efforts et diviser les programmes des travaux, selon le caractère des Facultés.

- . -

Les problèmes de l'enseignement universitaire de la démographie ne parviendront à être résolus qu'à la suite d'une longue et patiente préparation. Même les travaux préparatoires ne pourront être entrepris qu'après étude de toute une série de questions. Notre présente enquête n'est, tout au plus, qu'un maillon dans l'enchaînement de ces travaux préparatoires et ne saurait viser qu'à les accélérer.

Le débat devrait chercher la réponse aux questions suivantes:

1. Quelles sont les autorités dont la coopération permettrait de dégager les grandes lignes de la solution des problèmes dont nous parlons? A notre avis, la Commission Démographique de l'Académie Hongroise des Sciences devrait coopérer avec les Universités (Facultés de Droit, de Sciences Politiques et de Lettres), avec les Universités Polytechniques (en premier lieu avec les chaires relevant de l'histoire des peuplements) avec l'Université d'Économie Politique "Karl Marx" (surtout avec les chaires d'économie politique, d'histoire économique et de planification), ainsi qu'avec les Facultés de Médecine.

2. Il faudrait définir, au moins en ce qui concerne l'essentiel, les généralités et les secteurs spéciaux qui devront présider à l'enseignement universitaire de la démographie.

3. Il faudrait définir les points de rencontre entre les recherches démographiques et celles effectuées dans les autres disciplines. A ce point de vue, les domaines-limite de l'économie politique et de la sociologie devront bénéficier d'une attention particulière.

A NÉPESSÉGTUDOMÁNYI KUTATÓ INTÉZET
KÖZLEMÉNYEI SOROZATÁNAK EDDIG MEGJELENT KÖTETEI:

1. Magyarország megyénkénti népességének várható alakulása, 1960.I.1. - 1980.I. között. (Population Projections for Hungary by Counties between January 1, 1960, and January 1, 1980.) 1963/1
2. A nyugdíjasok helyzete. (The Situation of Pensioners.) 1963/2
3. A korbevallás megbízhatóságának vizsgálatai az 1960. évi népszámlálásnál. (Investigation on the Reliability of Age-Admissions in the Population Census of 1960.) 1964/1
4. Magyarország népességének demográfiai jellemzői régióként. (Demographic Characteristics of the Population in Hungary by Regions.) 1965/1
5. A válások okai. (Causes of Divorces.) 1965/2
6. A budapesti nyugdíjasok helyzete és problémái. (Situation and Problems of the Pensioners of Budapest.) 1965/3
7. A társadalmi átrétegződés és demográfiai hatásai. I. Budapesten és a városokban. (Social Mobility and its Demographic Effects in Budapest and in the Towns.) 1965/4
8. A népesség foglalkozásának változása 1960-1963 között. (Change in Occupation of the Population between 1960 and 1963.) 1965/5
9. Vizsgálatok a népesség területi eloszlásának alakulásáról Magyarországon, 1900-1960. (A Study on the Regional Distribution of Hungary's Population 1900-1960.) 1966/1
10. Lakásdemográfiai adatok. (Housing-Demographic Data.) 1966/2
11. A szociális intézetek és gondozottaik helyzete. (Situation of Social Institutes and Their Dependants.) 1966/3
12. Magyarország népességének területi előreszámítása. (Regional Projections of the Population of Hungary.) 1966/4
13. A magyar leíró statisztikai irány fejlődése. (The Development of the Hungarian Descriptive Statistics.) 1966/5
14. Termékenységi adatok. (Fertility Data.) 1966/6
15. A demográfiai tényezők hatása a művelődésre. (The Impact of Demographic Factors on Culture.) 1967/1
16. Iskolai végzettség és szakképzettség. (School Qualification and Professional Training.) 1967/2
17. Magyarország népességének gazdasági korfái. (The Economic Age-pyramids of Hungary's Population.) 1967/3
18. Nemzetiségek demográfiai sajátosságai Baranya megyében. (The Demographic Characteristics of the Nationalities of the County of Baranya.) 1968/1
19. Magyarország népességének előreszámítása, 1966-2001. (Population Projection for Hungary, 1966-2001.) 1968/2
20. Hungarian Historical Demography after World War II. (A magyar történeti demográfia a II. világháború után.) 1968/3.
21. Colloque de démographie historique. Budapest 1965. (Történeti demográfiai kollokvium. Budapest, 1965.) 1968/4.

KSH NÉPESSÉGTUDOMÁNYI KUTATÓ INTÉZET
Budapest, V., Veres Pálné u. 10.
Telefon: 181-609